



LES DROITS DE L'HOMME  
DANS LE MONDE

# LES DROITS DE L'HOMME EN AMÉRIQUE LATINE

# N°35

## JANVIER 2016

### Venezuela : l'enlisement

Le président vénézuélien Nicolás Maduro et l'Assemblée nationale, dominée par l'opposition, se livrent une rude bataille de pouvoir : le Président refuse les décisions et lois émanant de l'Assemblée, et cette dernière rejette les décisions présidentielles.

La paralysie des institutions est particulièrement invalidante dans la situation de crise économique qui demanderait une réponse politique rapide.

La crise est la pire qu'ait connu le pays depuis plusieurs décennies. Le record mondial d'inflation, 275 % pour 2015, les pénuries de produits alimentaires et de médicaments en sont les éléments les plus visibles, de même que la mise sur le marché de billets à la valeur faciale est de plus en plus élevée. La prolifération du marché noir du dollar et de la contrebande de produits vénézuéliens vers la Colombie est un autre signe de la vulnérabilité de cette économie.

Le déséquilibre historique de l'économie, qui repose quasi exclusivement sur la production pétrolière assurant 95 % des revenus du pays, prend une dimension catastrophique dans la conjoncture présente où le pétrole a perdu 80 % de sa valeur en une année, pour tomber à environ 20 dollars le baril début 2016. La contraction du PIB de 10 % en 2015 devrait se poursuivre en 2016, à un rythme peut être un peu moindre, car le prix du pétrole peut difficilement tomber beaucoup plus bas. Si le prix du pétrole se maintient peu ou prou au niveau de 20 dollars le baril, le Venezuela peut compter sur des rentrées en dollars de 18 à 21 milliards de dollars. Or, le pays devra payer cette année au titre de sa dette extérieure 14 milliards de dollars, ce qui, d'évidence, ne lui permettra pas de financer ses importations, en particulier de médicaments et produits alimentaires.

Ligue  
des droits de  
l'Homme  
FONDÉE EN 1898

Les protagonistes du conflit de légitimité institutionnelle sont conscients de l'urgence à prendre des décisions mais ils sont radicalement opposés sur la méthode et sur les mesures à prendre, et font de leur mieux pour bloquer les initiatives de l'autre.

Le projet d'état d'urgence économique de Maduro prévoyait des mesures pour garantir l'accès de la population aux produits alimentaires, médicaments et biens de première nécessité, la poursuite des programmes sociaux dans les domaines de la santé, l'éducation, l'alimentation et le logement, mais aussi l'application de mesures spéciales pour réduire l'évasion fiscale, la modification du système de change. Parallèlement, il proposait de commencer à entreprendre une transformation de l'économie. L'objectif est d'amortir la dépendance du prix du pétrole et de diminuer le volume des importations alimentaires en particulier. Pour le pétrole, dans l'urgence, le gouvernement vénézuélien a entrepris une tournée auprès des pays producteurs moyen orientaux pour tenter de les convaincre de réduire leur production pour faire remonter le prix du baril. Au chapitre transformations, le nouveau ministre de l'Agriculture a pris une série de décisions visant à éliminer progressivement la dépendance des importations et à garantir une alimentation à des prix équitables pour les plus vulnérables. Pour cela, les paysans pourront compter sur une aide technique et financière accrue et l'agriculture urbaine sera développée.

De son côté, la majorité parlementaire et la coalition d'opposition (MUD) ont déclaré faire de la solution des pénuries et de l'inflation sa priorité et entend voter un paquet de dix-sept lois qui se proposent entre autres d'éliminer « *les entraves et procédures qui font obstacle à la circulation des biens* », d'utiliser les devises disponibles pour promouvoir la production au lieu de les réserver aux importations, rendre les entreprises expropriées improductives, et créer un système protégeant les salaires de l'inflation. En outre, ils estiment qu'à court terme, le gouvernement va devoir s'endetter auprès de ses partenaires habituels ou auprès du FMI, pour faire face à sa dette – 200 milliards de dollars – qui empêche d'avancer des solutions à la crise.

A défaut de pouvoir mettre en œuvre ces projets, la majorité parlementaire a déclaré le pays en « *crise humanitaire de santé* » du fait des problèmes rencontrés par le système

sanitaire, et enjoint au gouvernement de « *garantir immédiatement l'accès à la liste des médicaments essentiels qui doivent être accessibles à tout moment* ». Cette déclaration solennelle lui assure à coup sûr la sympathie de tous les citoyens vénézuéliens confrontés aux difficultés d'accès aux médicaments, mais elle n'apporte aucune proposition pour résoudre la situation. Autre proposition opportuniste : accorder un titre de propriété de leur logement à tous les Vénézuéliens bénéficiant du programme Misión Vivienda, que les gouvernements chavistes ont développé pour lutter contre la crise du logement. La majorité parlementaire a justifié sa proposition par sa volonté de lutter contre le clientélisme, ce qui très logiquement, a entraîné la réplique des chavistes selon lesquels cette décision équivaut à une privatisation du patrimoine de logements sociaux de l'État et est inspirée par le désir de se créer une clientèle.

Les perspectives d'une récupération rapide de l'économie semblent très improbables mais le *statu quo* actuel n'est pas viable.

Nicolás Maduro, dans sa présentation de l'état d'urgence économique, avait timidement suggéré un dialogue avec les parlementaires sur les mesures d'urgence. Mais ses propositions ont été rejetées comme manœuvres anti démocratiques.

La majorité parlementaire n'envisage comme solution politique que le départ de Nicolás Maduro soit par la réduction de son mandat soit par un référendum révocatoire, possibilité offerte par la Constitution à mi-mandat, ou fin avril 2016. Pour un référendum, la MUD devra recueillir plus de six millions de signatures et ensuite obtenir plus de votes que Maduro n'en a obtenu pour être élu. Ce résultat n'est pas a priori acquis.

Quelles que soient les orientations économiques adoptées à moyenne échéance, la crise et ses pires conséquences pour la population vont persister encore longtemps. L'incapacité à agir sur l'économie est grosse de risque d'explosion sociale et partant politique. Or le souvenir du Caracazo (1989) est encore bien vivace. Ces émeutes de la faim ont été à l'origine de la révolte chaviste et de la mise à l'écart durable des partis politiques de gouvernement de l'époque (AD et COPEI). Une leçon historique à méditer par les protagonistes de l'enlisement actuel.

# SOMMAIRE

## Celac

p. 04

## Argentine

- Le dialogue avec les buitres ..... p. 04  
La restauration néolibérale ..... p. 05

## Brésil

- Reprise de l'opération Kärcher et tentative de riposte ..... p. 06  
La tentative de la répression ..... p. 06

## Chili

- La gratuité de l'université publique adoptée ..... p. 07

## Colombie

- De l'accord de paix à la paix réelle ..... p. 07

## Cuba/États-Unis

- La loi d'ajustement et la campagne présidentielle ..... p. 08

## Guatemala

- Les débuts présidentiels de Jimmy Morales ..... p. 08

## Honduras

- Accord de lutte contre la corruption ..... p. 09

## Mexique

- Le District Fédéral devient le 32<sup>e</sup> État ..... p. 09  
Corruption ..... p. 10  
El Chapo retourne en prison ..... p. 10

## Celac

Le IVe sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté des États latino-américains et des Caraïbes, s'est tenu à Quito, le 27 janvier.

Deux absents de marque : Mauricio Macri, nouveau président de l'Argentine, et Raúl Castro, président cubain. Pour le premier, le motif de cette absence n'a convaincu personne, si ce n'est de la volonté du gouvernant argentin de remettre en cause le lien latino-américain prioritaire dans la politique extérieure de Cristina Fernández. Pour Raúl Castro, son absence est interprétée comme un premier pas vers son effacement de la vie politique, de nombreux observateurs estimant même qu'il pourrait démissionner au printemps, à l'occasion du congrès du PC cubain.

La Celac, qui s'est fixée depuis l'an dernier cinq axes de travail : élimination de l'extrême pauvreté, financement du développement, amélioration de l'éducation supérieure et des infrastructures de communication, mesures contre le changement

climatique, a consacré ce sommet à la définition d'un programme d'éradication de l'extrême pauvreté d'ici 2020 dans les trente-trois pays de la région, qui compte environ 620 millions d'habitants (8,5 % de la population mondiale) dont 167 millions de pauvres. Les perspectives économiques de la région sont assez incertaines du fait de la chute des cours du pétrole, dont plusieurs États membres sont producteurs, et de la hausse du dollar.

Le sommet a aussi examiné la participation de la Celac à la supervision de la fin du conflit armé en Colombie, à la demande du gouvernement colombien, à la suite de la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies établissant une mission de vérification comprenant des représentants des deux camps, ainsi que des observateurs internationaux chargés de s'assurer du respect du cessez-le-feu et du désarmement des guérilleros.

**Sources :** *La República, Le Nouvelliste, RFI*

## Argentine

### Le dialogue avec les buitres

Virage à cent quatre-vingt degrés de la politique économique et financière : le nouveau gouvernement de l'Argentine a décidé d'ouvrir des négociations avec les fonds « vautours ». Le secrétaire d'État aux finances, Luis Caputo, s'est entretenu avec les représentants légaux de ces derniers et annoncé que son pays acceptait le principe du paiement au groupe de créanciers représentés par Elliott Management, qui représentent environ la moitié des 7,6 % des détenteurs de bons qui n'ont pas accepté les renégociations de 2005 et 2010. Les bons en leur possession ont une valeur nominale de 2,943 milliards de dollars, mais grâce aux décisions de justices établies et aux intérêts cumulés, le montant total atteint 9,882 milliards de dollars. Le gouvernement argentin a aussi décidé d'inclure dans sa proposition de règlement, les fonds baptisés « me too » (moi aussi) qui n'appartenaient pas au groupe de plaignants mais ont pu obtenir le même traitement que les fonds vautours.

Si tous les détenteurs de bons en défaut de paiement s'avaient de demander l'application de la règle du pari passu obtenue par les fonds spéculatifs NML, DART et Aurelius, le montant à débourser grimperait à vingt milliards de dollars.

Dans cette première phase, le gouvernement argentin a annoncé qu'il ferait une proposition d'ici fin janvier et attendait

les propositions des créanciers. Sur le montant à payer, le ministre de l'Économie a déclaré « *nous voulons payer le capital mais nous ne voulons pas que ce capital soit ajusté par décision de justice* », disant la volonté du gouvernement d'aller vers une décote sur les différents intérêts (contractuels, judiciaires et postérieurs à la décision de justice) qui ont grossi le montant à payer. Les représentants gouvernementaux ont affirmé vouloir « *négocier avec fermeté pour résoudre le problème de la manière la plus rapide et juste possible car c'est une des entraves qui ont étouffé l'économie ces derniers temps* ».

Le gouvernement Macri considère qu'un accord avec les fonds spéculatifs est la condition nécessaire pour accéder au crédit international à moindre coût et sans risque. C'est certainement un des critères pris en compte par les agences de notation, mais au même titre que le déficit budgétaire, la structure étatique et les taux d'inflation. A cet égard, pour satisfaire ces critères, on peut s'attendre à des mesures visant à diminuer le déficit budgétaire, à réduire la taille de l'État et à fixer des indices d'inflation impératifs. C'est l'objectif fixé à la nouvelle politique économique. Il reste à voir si les investisseurs vont se précipiter en Argentine...

**Source :** *Página 12*

## La restauration néolibérale

En moins de deux mois de gouvernement, Mauricio Macri a pris des mesures très polémiques, synonymes de danger pour la démocratie.

D'abord, le Président a choisi de gouverner par décrets. D'après la Constitution argentine, les décrets de nécessité et d'urgence (DNU) qui permettent de fixer des normes légales sans l'approbation préalable du Congrès, ne sauraient être utilisés que « *dans des circonstances exceptionnelles* ». Ces DNU sont à la limite de la légalité et tout à fait illégitimes, à moins que les vacances parlementaires ne soient considérées comme situation exceptionnelle.

Mauricio Macri a utilisé les DNU pour imposer à toute vitesse des mesures radicales, à contrario de la législation en vigueur, sans risque d'opposition parlementaire. Ces décisions sont préoccupantes pour l'avenir de la démocratie. Par exemple, la suspension du principe de péréquation budgétaire pour les provinces renvoie ces territoires aux inégalités dues aux dissymétries de développement et induit le rétablissement des principes clientélistes que M. Macri prétend combattre. Autre signe préoccupant : la suspension du Code de procédure pénale, dont l'élaboration avait suscité un grand débat national, impliquant juristes, magistrats, organisations de la société civile, des droits de l'Homme comme syndicats, met un point d'arrêt à la modernisation de la justice. La nomination de nouveaux membres à la Cour suprême, à la compétence contestée par la plupart des magistrats mais fidèles de M. Macri, lui permettant ainsi de s'assurer de la bienveillance de l'institution à l'égard de ses projets régressifs. Plus dangereux encore : la loi sur l'audiovisuel, qui avait pourtant été votée par les parlementaires du parti de Mauricio Macri, a été modifiée, comme le souhaitaient les groupes de média qui avaient mené la guérilla contre le gouvernement précédent pour empêcher la mise en œuvre de la loi et préserver leur emprise monopolistique sur la communication et les moyens de diffusion.

De manière générale, les DNU de Mauricio Macri prennent radicalement le contre-pied des politiques menées par le gouvernement de Cristina Fernández non seulement au plan politique, avec outre les mesures déjà citées, le lancement accéléré d'une croisade pour l'amaigrissement de l'Etat avec des licenciements massifs de personnels des fonctions publiques d'Etat, des provinces et des collectivités territoriales sur des critères arbitraires, mais aussi au plan économique avec la reprise des négociations avec les fonds vautours, avec le FMI, la fiscalité très allégée des exportations des agro industriels et des importateurs, la fin du contrôle des prix de première nécessité.

Sur la question des droits de l'Homme, Mauricio Macri s'est montré pour l'instant relativement prudent. Relativement, car s'il n'a pas adopté les recommandations de certains de ses soutiens qui demandaient à corps et à cri que soit mis un terme aux procès de responsables des violations des droits humains sous la dictature. M. Macri s'est contenté d'ignorer les organisations des droits de l'Homme, Mères et Grands-Mères de la place de Mai qui souhaitaient le rencontrer dans l'espoir d'obtenir des assurances sur la continuité des politiques d'Etat sur la recherche de la vérité et la réparation. Toutefois, il a marqué son autorité en démissionnant les responsables des lieux de mémoire installés dans l'ancienne École supérieure mécanique de la marine, centre emblématique de détention clandestine et de torture, et décidé d'en réduire les activités. Le gouvernement de M. Macri et ses partisans ne se sont pas contentés de prendre des libertés avec la mémoire de la dictature, ils ont aussi montré le peu de cas qu'ils faisaient des droits humains dans l'actualité, avec l'emprisonnement de la dirigeante sociale Milagro Salas, arrêtée et embastillée pour avoir osé organiser un sit-in devant le siège du gouvernement de Jujuy (nord-ouest). Le gouvernement de M. Macri est resté de marbre face aux protestations internationales, dont celles du Parlasur (parlement du Mercosur), dont Milagro Salas est membre, de membres du Parlement européen, choqués de cette atteinte au droit de manifestation.

**Sources :** *Página 12, El País Internacional, La Jornada*

## Brésil

# Reprise de l'opération Kärcher et tentative de riposte

Après quelques jours de répit début janvier, l'opération Kärcher a repris, ou plus exactement l'étalage sur la place publique de soupçons de corruption, à partir de déclarations incontrôlables et incontrôlés de « *repentis* » auxquels des réductions de peine ont été promises en échange d'accusations contre des politiques. La principale cible de l'opération est l'ex-président Lula et maintenant les accusateurs sont à la recherche d'une affaire de corruption et de conflit d'intérêt dans laquelle il serait impliqué. Si les accusateurs, et en particulier la presse, ne trouvent rien, ils espèrent néanmoins que son capital politique, fondé sur son image d'ancien ouvrier métallurgiste défenseur des classes populaires, en sera dégradée et que l'ancien président sera ainsi définitivement écarté de la vie politique.

Face au siège de la présidence exercé par les juges, les médias et une partie des parlementaires, les forces de gauche,

les organisations de la société civile, les syndicats, ont commencé à s'organiser pour affronter cette construction dont l'objectif est d'obtenir la destitution légale de la Présidente. Ils ont organisé des manifestations assez importantes, plus que celles des opposants, et poussé la Présidente à prendre quelques mesures conformes à son programme électoral. D'abord, le ministre de l'Économie et des Finances, un banquier néolibéral a été congédié et remplacé par un économiste développementiste, favorable à une politique de la demande. Et, dans la foulée, Dilma Rousseff a approuvé une augmentation conséquente du salaire minimum. Néanmoins, sera-t-elle capable d'élaborer une politique économique crédible et ainsi renverser la situation ?

**Sources : *El País Internacional, La Jornada, Página 12***

## La tentative de répression

Mi-janvier, le mouvement Pase Libre (pour des transports gratuits) qui avait initié la grande vague de manifestations de juin 2013, a lancé un mouvement de protestation contre une nouvelle augmentation des tarifs des transports publics. A São Paulo, une manifestation de quelques milliers d'indignés a été attaquée violemment par la police, faisant des blessés. Des manifestants ont été arrêtés. La violence de la police a suscité une vague d'indignation et le soutien au mouvement s'est élargi à d'autres mouvements sociaux, dont la Centrale unique des travailleurs (CUT), d'autant que la hausse des tarifs des bus et du métro coïncident avec un taux de chômage en augmentation (8,9 %), et qui menace d'atteindre les 10 % dans les prochains mois.

Le responsable de la sécurité de São Paulo a rejeté toutes critiques adressées à la police militaire pour son action, désignant comme responsables « *les provocateurs* » qui s'abritent derrière le droit de manifestation pour commettre des « *crimes* », allant même jusqu'à déclarer que les militants emprisonnés devraient être qualifiés de membres « *d'association illicite* », les assimilant à des délinquants de droit commun ou à des terroristes.

Comme une loi antiterroriste est en projet et devrait être présentée au Parlement de l'État dès la réouverture de la session parlementaire, la CUT a exprimé la crainte que toutes les manifestations de protestation soient qualifiées d'« *attentats contre la démocratie* ».

**Source : *Página 12***

## Chili

# La gratuité de l'université publique adoptée

La loi établissant la gratuité de l'enseignement supérieur public a enfin été adoptée. On estime que d'ici 2018 – à la fin du mandat de la présidente Bachelet, 70 % des étudiants du pays devraient en bénéficier. Les organisations étudiantes considèrent que c'est le résultat de quatre années de luttes pour une éducation publique gratuite et de qualité. Cependant, ni les instituts supérieurs professionnels ni les centres de formation technique privés

ne sont concernés par la loi de gratuité : le gouvernement en financera quelques-uns en offrant des bourses d'études. Ce point montre les limites de la loi, car la majorité des étudiants inscrits dans ces établissements d'enseignement supérieur est issue des couches populaires.

**Source : Acaucaria**

## Colombie

# De l'accord de paix à la paix réelle

La date du 23 mars, fixée par les belligérants pour conclure l'accord de paix entre la guérilla des Farc et le gouvernement, approche et des signes sans équivoque de la volonté des uns et des autres d'aboutir ont été donnés, même s'il reste des points importants à négocier et concrétiser.

D'abord, les négociateurs se sont mis d'accord pour demander à l'ONU d'envoyer une mission de vérification pour garantir la mise en œuvre des termes de l'accord de paix, concrètement vérifier la réalité du cessez le feu et de la remise de leurs armes par les guérilleros. La demande a été acceptée par le Conseil de sécurité, de même que par la Celac qui s'est engagée à faire partie de cette mission pacifique.

Ensuite, le gouvernement colombien a accordé un pardon à un premier groupe de guérilleros emprisonnés pour des faits de rébellion, et aucunement des crimes de sang. Ces ex prisonniers se sont engagés à ne pas récidiver et, au contraire, à se convertir en agents du processus de paix une fois libérés. Cette décision préfigure le fonctionnement de la justice transitionnelle négociée.

Enfin, Juan Manuel Santos, le président colombien, s'est prononcé clairement, avant sa visite officielle à Washington en février, pour que les États-Unis confirment leur volonté d'aider la Colombie à en finir avec l'état de guerre en prenant deux mesures radicales. La première est de renoncer à réclamer l'extradition des chefs des Farc pour les juger comme trafiquants de drogue, et la deuxième est de retirer les Farc de la liste des organisations terroristes. Cette deuxième demande a aussi été formulée auprès de l'Union européenne.

Même si la Colombie n'a jamais été aussi proche de la paix qu'en ce début d'année 2016, il reste à négocier des points importants tels que les modalités du cessez le feu, du regroupement des ex-guérilleros. Surtout, les Farc insistent pour que l'accord de fin de conflit porte aussi des engagements de l'État colombien concernant les paramilitaires. En effet, les Farc considèrent que la résurgence des activités de groupes paramilitaires, malgré leur supposée démobilisation sous la présidence Uribe, constitue une menace pour ses membres une fois démobilisés et désarmés et pour son organisation une fois transformée en force politique, à l'instar de l'élimination systématique par les paramilitaires des militants de l'Union patriotique (UP), formée après un premier accord de passage à la vie civile et politique à la fin des années 1980. Pour la guérilla la fin du paramilitarisme exige une volonté politique et des ajustements institutionnels pour empêcher à l'avenir que l'État suscite et soutienne des organisations criminelles. Pour cela, les négociateurs Farc proposent de créer un « *délit pénal destiné à sanctionner la promotion, l'organisation, le financement ou l'emploi officiel ou privé de structures ou pratiques paramilitaires* ».

Par ailleurs, si le gouvernement colombien a exprimé à diverses reprises sa conviction que la paix promettait un avenir économique brillant, la situation présente est nettement moins prometteuse. La chute brutale des prix du pétrole a contracté de près de 30 % les revenus des exportations et entraîné un déficit de la balance des paiements, équivalant à 8,1 % du PIB.

**Sources : *El País Internacional*, BBC Mundo, *La Jornada*, Página 12**

## Cuba / États-Unis

### La loi d'ajustement et la campagne présidentielle

Le sénateur Marco Rubio, candidat républicain à la présidentielle américaine, a déposé au Congrès des États Unis un projet de législation visant à mettre fin à l'éligibilité automatique des réfugiés cubains au bénéfice des programmes fédéraux d'aide. Concrètement, cela mettrait un terme à la loi d'ajustement cubain (*Ley de ajuste cubano*) de 1966, qui fait de tout Cubain débarquant sur le sol américain un réfugié politique.

Marco Rubio militait pour son abrogation depuis le début du dégel des relations entre Cuba et les États-Unis qui ont entraîné un nouvel afflux de migrants cubains aux États-Unis. L'arrivée de 37 000 nouveaux migrants cubains au cours de la dernière année – la plus grande vague de migration cubaine depuis dix ans – par la voie terrestre via l'Amérique centrale et le Mexique pour l'essentiel, et leur immédiate inclusion dans les programmes de la Ley de ajuste cubano, a accéléré le processus de contestation de la loi.

Marco Rubio fonde sa proposition sur le fait que ces nouveaux réfugiés ne sont aucunement des « réfugiés politiques fuyant la répression » mais tout simplement des émigrants économiques qui « sont accueillis, obtiennent l'aide fédérale et retournent à la première occasion à ce même lieu qu'ils prétendent fuir », les accusant d'abuser des « faiblesses de la loi actuelle en permettant que l'argent des contribuables américains revienne dans les coffres du régime de Castro, et en même temps en portant atteinte à la

*cause légitime des Cubains qui, eux, fuient véritablement la répression et la persécution politique* ».

Le projet de loi du sénateur, intitulé « Loi sur les possibilités d'emploi pour les immigrants cubains 2016 », a un jumeau, présenté à la Chambre des représentants par un autre député républicain de Floride, lui aussi issu de l'immigration politique cubaine. Ce projet conditionnerait l'aide du programme d'aide aux réfugiés à la preuve que les bénéficiaires sont bien des personnes fuyant des persécutions politiques. Marco Rubio pense pouvoir obtenir l'aval du Congrès car l'année a commencé par des expulsions massives d'immigrants centraméricains.

Symétriquement, mais pour des raisons différentes, le gouvernement cubain réclame lui aussi l'abrogation de la loi d'ajustement cubain qu'il estime être une incitation à l'émigration illégale des citoyens cubains et, plus encore, le « *Cuban Medical Professional Parole Program* », créé en 2006 sous le gouvernement de George W. Bush, qui vise à favoriser la défection aux États Unis des médecins cubains envoyés dans des pays tiers comme coopérants. Dans les négociations entre Cuba et les États Unis sur la normalisation de leurs relations, l'élimination de ce dernier programme est en discussion.

**Sources :** *Cartas desde Cuba, El País Internacional*

## Guatemala

### Les débuts présidentiels de Jimmy Morales

Le nouveau président du pays a inauguré son mandat avec un affrontement avec la hiérarchie militaire : il a en effet destitué le chef d'état-major de l'armée, numéro deux de la hiérarchie militaire juste derrière le ministre.

A l'origine de ce geste inusuel : un conflit dans la hiérarchie militaire. D'un côté, l'actuel ministre de la Défense, le général Mansilla Fernández, est accusé par ses pairs d'avoir transmis au Ministère public des documents classifiés secret militaire qui incriminent dix-huit officiers supérieurs, tous en retraite, accusés de crimes contre l'humanité et en prison préventive en attente de jugement. De l'autre, le militaire limogé a présenté devant le Tribunal constitutionnel une requête en abolition de

l'article 8 de la loi de réconciliation nationale qui établit que « *l'extinction de la responsabilité pénale [...] ne sera pas applicable aux délits de génocide, torture et disparition forcée [...]* ». La requête a été rejetée.

En réponse à ce limogeage, l'avocate de l'ex chef d'état-major a entamé une action en justice en demandant à la Cour suprême de destituer le ministre de la Défense, l'accusant d'abus d'autorité, de non accomplissement de ses devoirs et de révélation de secrets militaires.

Ce conflit risque d'éclabousser le Président d'autant que, pire encore, à la veille de sa prise de fonction, il a été révélé que l'un de ses protecteurs, ancien colonel et homme

fort de la coalition FCN-Nación qui l'a porté au pouvoir, est accusé de délits de crime contre l'humanité pendant la guerre de contre insurrection. Pour l'instant, il est protégé par l'immunité parlementaire mais la levée de l'immunité est demandée.

En outre, sa ministre des Communications, des Infrastructures et du Logement, est poursuivie par l'administration

des impôts pour évasion fiscale, ce qui, en principe, lui interdit d'exercer des fonctions ministérielles. Le nouveau président se refuse pour l'instant à la démissionner.

L'opinion publique, qui avait poussé à la démission le président précédent pour cause de corruption, redescendra-t-elle dans la rue ?

**Source : *El País Internacional***

## Honduras

### Accord de lutte contre la corruption

Le Honduras s'est engagé dans la lutte contre la corruption et l'impunité, deux des plaies du pays, en signant avec l'Organisation des États américains (OEA) une convention par laquelle l'OEA crée une mission de soutien contre la corruption et l'impunité au Honduras (MACCIH, sigle espagnol), chargée de conseiller et contrôler le processus d'ouverture de procès en corruption et la recherche de l'amélioration des institutions en ce sens.

La MACCIH est dirigée par un ex-ministre de la Justice du Pérou. Elle devra sélectionner, conseiller et « certifier » un groupe de procureurs et juges honduriens qui mèneront les enquêtes et décideront des actions pénales dans les cas de réseaux de corruption. Ces acteurs locaux seront accompagnés par un groupe de juges, procureurs et experts internationaux de renom, qui auront aussi pour tâche d'évaluer les entités du système judiciaire hondurien. En outre, la MACCIH créera, avec la participation de la société civile, un Observatoire chargé d'évaluer le processus dans son intégralité et soutiendra les réformes judiciaires visant à une plus grande efficacité

dans la lutte contre la corruption et l'impunité, en élaborant et mettant en œuvre un nouveau cadre juridique pour le financement des partis politiques et des campagnes électorales. La création de la MACCIH est importante car elle vaut reconnaissance que les systèmes de justice nationaux des pays de l'Amérique centrale ne sont pas fonctionnels pour affronter la vague de violence et d'hypercriminalité à laquelle la région est confrontée. Après la constitution de la Commission internationale contre l'Impunité au Guatemala (CICIG) et le Groupe d'experts internationaux indépendants (GIEI) envoyés au Mexique pour enquêter sur le cas Ayotzinapa, c'est le troisième « mécanisme hétérodoxe de combat contre l'impunité », une expérience qui pourrait servir à d'autres pays de la région, où les capacités insuffisantes des systèmes judiciaires nationaux pourraient être complétées par des organismes hétérodoxes *ad hoc*, soutenus par les Nations unies ou l'OEA.

**Source : *El País Internacional***

## Mexique

### Le District fédéral devient le 32<sup>e</sup> État

Le District fédéral (DF), territoire de la capitale du Mexique, a vécu : le Congrès a approuvé sa transformation en 32<sup>e</sup> État de la Fédération mexicaine. La ville de Mexico, où résident 20 des 120 millions d'habitants du pays, était jusqu'à présent régie par un statut spécial, celui de district fédéral. De fait, la capitale était un appendice du pouvoir présidentiel.

Jusqu'en 1993, ce statut spécial avait pour particularité de dénier à ses habitants la plupart des droits démocratiques de représentation et de désignation de ses représentants. La première réforme du statut en 1993 a entraîné une certaine autonomie par rapport au pouvoir fédéral. Toutefois, le président

du Mexique conservait un droit de veto sur les décisions du chef du gouvernement de Mexico, élu par ses concitoyens. De même, les chefs de « délégations » (arrondissements) élus ne disposaient pas des mêmes pouvoirs de décision que les maires, même si leur délégation abritait plus d'un million de personnes.

Le tout nouveau statut met la ville de Mexico à égalité avec les autres États, avec une Constitution et un gouverneur élu.

Majoritairement, d'après tous les sondages, les habitants de la capitale sont satisfaits de ce changement vers plus de démocratie, plus d'égalité avec les autres

citoyens mexicains. Toutefois, la composition de l'Assemblée constituante suscite quelques polémiques dans les partis politiques : en effet, 40 % des constituants seront désignés par les deux chambres du congrès fédéral, le président de la République et par le chef du gouvernement de la capitale, laissant aux habitants de la capitale le soin d'élire 60 %

seulement des constituants. Une répartition qui montre symboliquement les nouvelles limites de l'autonomie de la ville-capitale. En outre, le statut des « *délégations* » resterait inchangé, avec une faible autonomie de décision.

**Sources :** *La Jornada, El País Internacional*

## Corruption

L'indice de perception de la corruption pour 2015 élaboré par Transparency International, avec la participation de Transparency Mexique, montre que le Mexique se maintient à la dernière place du classement des 34 pays membres de l'OCDE. Comme en 2014, avec 35 points sur 100, le Mexique est perçu comme le pays le plus corrompu, à respectivement 86 et 79 places de ses principaux partenaires économiques le Canada et les États-Unis, et à 19 places derrière le Brésil, qui a pourtant perdu 10 points au cours de la seule année 2015.

Selon les études de Transparency Mexique, la corruption est l'impôt le plus régressif du pays et représente un obstacle direct à l'accès aux services les plus élémentaires pour le développement, tels que la santé, l'éducation, la sécurité et la justice. Transparency Mexique souligne que malgré

l'adoption en 2014 puis en 2015 de réformes constitutionnelles aboutissant à la création de systèmes nationaux de transparence et anticorruption, ces changements n'ont pas eu d'effet positif à cause des scandales dans lesquels le Président, le gouvernement fédéral et les gouvernants de différents États ont été impliqués dans des cas de corruption et ont été accusés d'enrichissement illicite.

L'organisation estime que pour réduire les niveaux d'impunité et de corruption, le Mexique doit approuver une législation qui aille plus loin que le Système national anticorruption, appliquer effectivement la loi antiblanchiment pour démanteler les réseaux financiers du crime organisé, et le pouvoir judiciaire doit y contribuer en mettant en œuvre des mesures garantissant l'indépendance des juges.

**Source :** *El País Internacional*

## El Chapo retourne en prison

Au terme d'une traque digne d'un de ces feuilletons ou de ces chansons de geste (les « *narcocorridos* ») dont les Mexicains sont friands, Joaquín Guzmán, « El Chapo », dirigeant du cartel de Sinaloa, a retrouvé la prison de haute sécurité d'où il s'était échappé il y a six mois,

El Chapo a été pris au piège de sa vanité et d'un éventuel projet de film sur sa vie de criminel et ses évasions spectaculaires – projet évoqué dans l'interview à la revue *Rolling Stone* par l'acteur Sean Penn qui l'a rencontré, en compagnie d'une actrice de feuilletons télévisés...

Sa reconduite dans la même prison de haute sécurité d'où il s'était évadé en juillet 2015 en creusant un tunnel, a surpris les Mexicains et a fait l'objet de force railleries sur les réseaux sociaux avec Paris sur le temps qu'il faudrait à El Chapo pour s'en évader de nouveau... Un signe de l'absence totale de confiance du citoyen mexicain dans la capacité du système pénitentiaire à rester incorruptible. D'autant qu'El Chapo est crédité d'une fortune d'un milliard de dollars et qu'il est à la tête d'une puissante organisation mafieuse, le

cartel du Pacifique dit de Sinaloa. Lors de son premier emprisonnement, dans la prison de Puente Grande dans l'État de Jalisco, il organisait des fêtes somptueuses dans sa cellule : le chef de la sécurité de cette prison est devenu depuis un des principaux chefs du cartel de Sinaloa et le fils de celui-ci passait pour un éventuel successeur d'El Chapo... Lors de sa seconde détention, dans une prison de haute sécurité cette fois, la corruption des fonctionnaires de la prison lui a permis de rester dans la même cellule pendant un an et demi, ce qui est totalement interdit par le règlement intérieur, et lui a permis d'organiser tranquillement son évasion.

Le gouvernement de Peña Nieto, qui avait été ridiculisé par l'évasion de 2015, a cette fois déclaré qu'il allait étudier l'extradition du Chapo Guzmán, demandée par plusieurs juridictions des États-Unis, demande renouvelée en juillet 2015 après sa spectaculaire évasion. À titre préventif au cours du dernier semestre 2015 et début 2016, ses avocats ont déposé des recours en protection pour retarder une éventuelle extradition. Le processus d'extradition risque de durer au moins

un an, selon les experts du secrétariat à la justice mexicain qui veillent à ne pas donner l'impression de vouloir se débarrasser au plus vite d'un détenu encombrant, par incapacité à le maintenir en détention pendant la durée de sa condamnation (à vingt ans de prison). De son côté, El Chapo fait de son mieux pour éviter l'extradition car aux États-Unis, contrairement au Mexique, il y est accusé de trafic de drogue. Son cartel contrôle la totalité du trafic d'héroïne des États-Unis, mais aussi localement, les trafics de tous les produits stupéfiants qui empoisonnent la ville de Chicago par exemple. Six États américains le recherchent pour le juger, et une extradition aux États Unis pourrait donner lieu à un grand procès. Toutefois, El Chapo a déjà fait savoir que si cela était le cas, il « chanterait », en échange de remise de peines, il parlerait aux enquêteurs et à la justice de tous les rouages

des complicités tarifées dans l'appareil d 'État mexicain, mais aussi en Amérique centrale, dans certains pays sud-américains et même aux États-Unis.

Dans son interview à *Rolling Stone*, El Chapo se vantait : « *Je fournis plus d'héroïne, de méthamphétamines, de cocaïne et de marijuana que n'importe qui. J'ai une flotte de sous-marins, d'avions, de camions, de bateaux.* » Avec son arrestation, cet arsenal n'a pas disparu, le trafic ne s'est pas arrêté, les affaires se poursuivent: l'empire du cartel serait maintenant géré par un de ses lieutenants, El Mayo.

**Sources :** *La Jornada*, BBC Internacional, *El País Internacional, Proceso*